

Erreur montant acte de vente

Par **mic974**, le **17/07/2015** à **14:13**

Bonjour,

Nous avons aquis une maison et lors de l'achat definitif le notaire nous a demandé 4000 euros et nous l'avons payé, sauf que nous nous somme aperçue que les frais été de 8000 euros et le notaire a refusé de faire l'acte de vente. Comment faire? Sachant que les pret on tous été débloqué et que je ne peut pas revenir signé dans les jours que demande le notaire..

Par **domat**, le **17/07/2015** à **15:12**

bjr,

pour quelles raisons, le notaire refuse de faire l'acte de vente ?

parce que vous refusez de payer les frais supplémentaires demandés par le notaire ?
quelles sont les justifications données par le notaire sur cette différence de frais.

si vous ne pouvez pas vous déplacer pour la signature, soit vous demander le report de la date, soit vous donnez mandat à une personne de signer à votre place.

cdt

Par **mic974**, le **17/07/2015** à **15:30**

Car ces sont clerc soie disant qui a commis une erreur dans le montant. la différence et de 800 euros par rapport a la promesse initial

Par **domat**, le **17/07/2015** à **17:50**

le notaire a le devoir de rectifier une erreur matérielle, imaginez que cette erreur soit à votre détriment, vous auriez demandé au notaire de la rectifier.

dans votre premier message, j'avais compris que l'erreur était de 4000 €.

Par **mic974**, le **17/07/2015** à **17:59**

oui mais je vais le payé ces 3200 euros de difference mais les 800 euros en plus je comprend pas. d'ailleurs il aurait pu baissé un peut et nous pas faire payé ces 800 euros sachant que ces lui qui a fait l'erreur et pas nous.